

N°HAB/2022/13**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	8 mars 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	8 mars 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 43 Votants : 45

Séance du 15 mars 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi 15 mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS (43) :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS (4) :

M. Yannick VILLAIN
Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, pouvoir à Nicolas SORET
Mme Michèle BARRY, pouvoir à Jean-Yves MESNY
Mme Valérie SUBRENAT
Mme Isabelle CLAUDET

SECRETARE DE SEANCE : Frédérique COLAS

Objet : REGLEMENT D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME TERRITORIALE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE (PTRE) DU JOVINIEN AU TITRE DU SERVICE PUBLIC DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

HAB/2022/13

Conseil communautaire du
15 mars 2022

Objet: Règlement d'intervention dans le cadre de la plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) du jovinien au titre du service public de l'efficacité énergétique

VU la délibération du 06 octobre 2021 par laquelle le conseil communautaire a validé la création et le déploiement d'une PTRE sur le territoire Jovinien par contractualisation avec la Région Bourgogne Franche-Comté. Les objectifs ont été annoncés ainsi que le parcours des propriétaires et les aides de la CCJ.

CONSIDERANT que, la Région Bourgogne Franche-Comté ayant acté les modalités d'engagement réciproque, il convient maintenant d'adopter le règlement d'intervention qui reprend ces éléments et qui sera opposable aux propriétaires désireux de s'engager dans un parcours de rénovation énergétique de son logement dans le cadre d'Effilogis.

Subvention Audit	Subvention Région	subvention CCJ
Sans condition de ressources	650 €	150 €
Subvention « AMO technique » (plafonddep. subventionnable 2000 €)	Subvention Région	subvention CCJ
Très modeste	80%	20%
modeste	40%	10%
prime aux travaux BBC	subvention CCJ (*)	
Sans condition de ressources BBC par étapes	500,00 €	
Sans condition de ressources BBC global	1 500,00 €	

(*)il s'agit d'un « bonus » au BBC, cumulable avec les aides attribuées dans le cadre du PIG et de l'OPAH-RU)

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité
Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

- **ACCEPTE** le règlement d'intervention tel que présenté en annexe,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le règlement ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

